

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique Trimet St jean de Mauriene

**De :** Avenir Aussois <reflexion.avenir.aussois@gmail.com>

**Date :** 06/05/2021 09:02

**Pour :** celine.ravoux@savoie.gouv.fr

Bonjour,

Ne voyant pas apparaître notre contribution sur le site de l'enquête, bien que je vous l'ai envoyé hier matin, je me permets de vous la passer directement.

Merci de prendre en considération notre courrier

Cordialement.

Couvert Christine présidente de RAA

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'association Réflexion Avenir Aussois apprécie que la société Trimet envisage d'augmenter sa production, ce qui est encourageant pour l'économie locale, cependant cette information ravive nos inquiétudes concernant les impacts environnementaux.

Nous avons bien noté que Trimet projette de moderniser ces centres de traitements des gaz d'électrolyse pour limiter et améliorer le traitement des émissions de fluor dans les meilleures limites possibles, mais nous nous interrogeons sur votre demande de modification d'autorisation des niveaux d'émissions en poussières de l'électrolyse (de 150 t/an à 192 kt/an) et d'émissions de NOx du four de cuisson des anodes (de 100 t/an à 120 t/an).

Comme vous le savez, la vallée est très sensible et vulnérable au regard de son exposition à ces émissions, d'autant plus que le contexte économique local a évolué ces dernières années avec le développement dans toute la vallée d'activités agricoles diverses qui contribuent à l'emploi et à l'harmonie du territoire.

Il nous semble donc préjudiciable que Trimet augmente ces émissions de poussières et de NOx dans des proportions qui sont d'ailleurs supérieures, d'après vos demandes d'autorisation, à celle de l'augmentation de production d'aluminium primaire. En conséquence, nous demandons à Trimet d'inclure dans son projet la mise en œuvre de techniques de réduction de ces émissions, afin de ne pas augmenter l'exposition des riverains et de la nature environnante. Ces techniques existent aujourd'hui et ne sont pas très coûteuses:

-pour les poussières au niveau des centres de traitement des gaz d'électrolyse: utilisation de manches en étoile pour augmenter les surfaces filtrantes.

-pour les NOx au niveau des fours de cuisson d'anodes: utilisation de brûleurs low Nox sur les systèmes de chauffe et de régulation.

Nous nous permettons d'évoquer aussi les importantes émissions de gaz à effet de serre liées au procédé Héroult-Hall: le dioxyde de carbone et les PFC (perfluorocarbures). Ces derniers ont une très grande stabilité et absorbent dix mille fois plus le rayonnement infrarouge que le dioxyde de carbone.

Nous demandons également des échéances pour toutes ces actions nécessaires à l'environnement et à la vie, il serait souhaitable qu'elles coïncident avec l'augmentation de la production.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Le bureau de Réflexion Avenir Aussois.